

# AAP – « Trophées de l'adaptation au changement climatique » Life ARTISAN

## Pilotes

- Ademe, en partenariat avec l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) dans le cadre du projet Life ARTISAN.

## Quoi ?

- Le projet Life ARTISAN est un projet européen sur 8 ans pour **favoriser le déploiement des « Solutions d'adaptation fondées sur la Nature » (SafN) sur les territoires français.**
- Objet des Trophées : récompenser les actions exemplaires et concrètes d'adaptation au changement climatique qui s'appuient sur des SafN dans les catégories :
  - 1. Réduction des risques** (ex : actions de protection des personnes, biens, infrastructures face à un risque lié au changement climatique - inondation, érosion, feux de forêts, îlots de chaleur, sécheresse)
  - 2. Adaptation des filières économiques** (ex : actions de réduction de la vulnérabilité de la chaîne de valeur des filières agricole / alimentaire, touristique, pêche, bois, bâtiment et immobilier)
  - 3. Adaptation de la gestion de la nature, des ressources et des milieux** (ex : actions de restauration d'écosystèmes aquatiques, de qualité des sols et écosystèmes littoraux, forestiers, réimplantation de coraux).
- Récompense pour les lauréats :
  - une invitation et une tribune à une conférence nationale
  - une valorisation de l'action (actions presse, vidéo de promotion, publication dédiée)

## Qui peut candidater ?

- Les acteurs publics et privés – dont les collectivités territoriales, **ayant mis en œuvre une action** d'adaptation au changement climatique s'appuyant sur des SafN dans l'une des trois catégories éligibles.

## Comment ?

1. Télécharger le dossier de candidature [ici](#)
2. Remplir le dossier : 1 fiche-résumé et 1 formulaire
3. Déposer le dossier sur le site des Trophées
4. Valider le dépôt du dossier

## Quand ?

- Dépôt du dossier à valider **avant le 10/11/2021 à 22h.**
- Remise des Trophées le 18/01/2022.

## En savoir plus

- <https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/>

**Pour en discuter avec un conseiller, contacter la CCIAMP à l'adresse : [contact@communes.ccimp.com](mailto:contact@communes.ccimp.com)**



**CCI AIX MARSEILLE  
PROVENCE**

Découvrez l'offre d'accompagnement de la CCI  
métropolitaine Aix-Marseille-Provence pour les  
collectivités sur :

[https://www.cciamp.com/carrefour/developper-  
leconomie-de-mon-territoire](https://www.cciamp.com/carrefour/developper-leconomie-de-mon-territoire)